



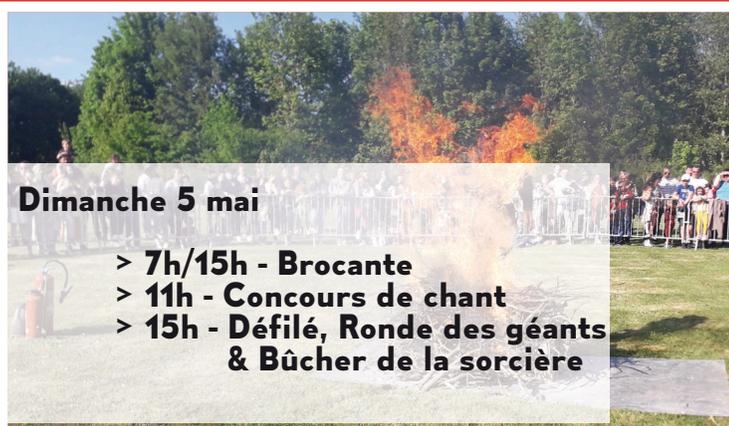
Festivités du Nain Gaillou p.20

Samedi 4 mai

- > 14h - Inauguration
- > 15h - Run Color
- > 16h - Les "Nains-lympiades"
- > 17h30 - Concert **Indochine**
Tribute "Black City"

Dimanche 5 mai

- > 7h/15h - Brocante
- > 11h - Concours de chant
- > 15h - Défilé, Ronde des géants
& Bûcher de la sorcière



Edito de madame le Maire

Chers Guesninoises, chers Guesninois,
 Nous avons tourné la page de 2023 en profitant de la féerie des fêtes de fin d'année, des superbes décorations créées par nos services, et de nombreuses animations organisées autour de celles-ci dans les diverses structures communales avec la participation toujours bienvenue des Associations. La cérémonie des vœux devant un nombreux public a été un moment empreint d'émotions émanant entre-autre de la participation de "nos petits Guesninois" : Le chant magnifique des élèves de primaire décliné en langue des signes, les premiers vœux du nouveau Conseil Municipal de la Jeunesse à l'ensemble des Elus et citoyens, constituent des moments de bonheurs dont nous avons tant besoin et que je souhaite à chacun d'entre-vous. Un grand merci à tous pour votre contribution aux diverses manifestations municipales que vous retrouverez en tournant les pages de ce journal.

L'hiver est derrière nous et nous voilà déjà au printemps, même si les changements climatiques font que nous avons bien du mal dorénavant à reconnaître les saisons. Ce mois d'avril annonce aussi l'élaboration du budget communal. Ce dernier a donc été adopté le 8 avril dernier, dans un contexte économique et international particulièrement sensible et contraignant, puisque l'Etat n'entend pas l'appel au secours des Maires et leur inquiétude pour l'avenir, mettant les collectivités à contribution pour réduire le déficit en leur imposant de limiter leurs dépenses de fonctionnement, alors qu'il ne peut ignorer nos difficultés notamment face à la montée de prix des énergies, réduisant les dotations, instaurant un budget vert, sous-entendant sans doute de la juste utilisation des deniers publics de ces dernières !

Il serait bon de rappeler que les collectivités territoriales ne sont et ne peuvent être un supplétif aux difficultés de l'Etat et qu'elles font déjà des efforts conséquents pour maintenir leurs budgets et leurs engagements auprès de leurs populations.

Vous pourrez prendre connaissance de ce budget communal plus en détail au fil de votre lecture. C'est dans un esprit serein grâce à une gestion saine, équilibrée, que, positivement, nous avons construit ce dernier, sans vouloir faire supporter d'augmentation de fiscalité aux citoyens Guesninois.

Dans cette période incertaine pour tous, un contexte d'inflation toujours bien présent, il nous apparaît plus que jamais nécessaire de soutenir les services de proximité de qualité pour les habitants de tout âge. C'est l'ambition que nous traduisons cette année à travers divers projets, afin de répondre aux besoins des familles, d'encourager la jeunesse, d'accompagner les plus fragiles. Nous continuerons notre engagement pour nos écoles, d'épauler nos associations qui sont le terreau de la vie locale, et serons attentifs aux aménagements nécessaires pour lutter contre le changement climatique et la transition écologique qui sont vitales pour l'avenir de notre planète.

Au sujet de la montée des violences et des incivilités importantes au niveau National, en ce qui concerne la commune, nous travaillons en collaboration avec les services de Police du Douaisis, pour la sécurité des Guesninois. Nous serons exigeant auprès de l'Etat pour qu'il assume les responsabilités qui sont les siennes.

Comment finir cet édit sans parler de l'Evènement National prochain : Les Jeux Olympiques ! Sachez que lors des prochaines festivités du Nain Gaillou, nous ferons un petit clin d'œil à ce dernier en organisant nous aussi nos Nains-Lympiades 2024. Nous vous attendons nombreux lors de ce week-end festif. Je vous souhaite un beau printemps, un bel été remplis de joies et de douceur et surtout portez-vous bien.

Avec toute ma considération.

Votre Maire
 Maryline LUCAS

SOMMAIRE

C'ÉTAIT HIER... P. 03

- > Conseil Municipal des Jeunes
- > Festivités de fin d'année
- > Cérémonie des vœux
- > Commémorations
- > Classes de neige
- > Festimars
- > Relais Petite Enfance
- > Associations

L'INFO À SAVOIR P. 10

- > Brûlage des déchets verts
- > ILG - Voyages de 2024
- > Foyer logements
- > Budget 2024
- > Les noms de nos rues

LIBRE EXPRESSION P. 15

ÉTAT CIVIL P. 16

AGENDA P. 18

- > Semaine du sport
 et du bien-être
- > Fête du jeu
- > Cadeau de Fête des mères
- > Festivités du Nain Gaillou



Conseil Municipal des Jeunes installation et premières actions

Les élèves de l'école Joliot-Curie de Guesnain ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) le 28 septembre dernier. Sur les 23 candidatures reçues, 2 enfants par classe ont été élus. Les 10 jeunes conseillers, âgés de 10 à 11 ans, siégeront pendant deux ans.

L'installation du CMJ a eu lieu le vendredi 3 novembre en présence de Maryline LUCAS, maire de Guesnain, d'Eric BOCQUET, sénateur du Nord, de Charles BEAU-CHAMP, conseiller départemental, de Marylène TAÏRA, adjointe aux écoles, des membres du Conseil Municipal, de Jérémy BOITE, directeur de l'école, des professeurs des classes concernées, des parents des jeunes élus et des jeunes élus du mandat précédent.

Les jeunes conseillers ont reçu un diplôme de citoyenneté et d'engagement en tant que conseillers municipaux des jeunes, leur écharpe tricolore et leur carte de conseiller. Ils ont ensuite signé la charte du CMJ, qui définit leurs droits et devoirs.



La mission des jeunes conseillers est de représenter les jeunes de la commune. Ils seront amenés à présenter leurs idées ainsi que celles de leurs camarades auprès

du Conseil Municipal des adultes pour validation des projets.

Le CMJ est une belle occasion pour les jeunes de s'exprimer et de faire entendre leurs voix. Félicitations à eux pour leur démarche d'intérêt et d'implication dans la vie de leur commune !

Ils ont d'ailleurs déjà eu l'occasion de participer à plusieurs commémorations et festivités comme le 11 novembre, le marché de Noël ou au côté de Madame le Maire lors de la cérémonie des Voeux.



Plantation de 80 arbres

Ces jeunes n'ont également pas eu peur de se salir les mains lors notamment d'une plantation d'arbres aux parcs Pécourt, Victor Hugo, la Balance, au cimetière et au stade Barran.

C'est en effet accompagnés de madame le Maire, de Claudine FER-MEN, Adjointe à l'environnement, des membres du Chantier d'Insertion et de jeunes du LALP que 80 arbres, fournis par la société RTE en compensation de ceux coupés aux abords des lignes hautes tensions, ont été plantés.



Rétrospective des festivités de fin d'année

La période de fin d'année a été marquée par une profusion d'animations et d'initiatives sur notre commune. Nous vous invitons à les revivre dans cette rétrospective des festivités.

Décoration de la commune

À l'approche des fêtes, Guesnain s'est parée de ses plus belles décorations, réalisées avec soin par les équipes des services techniques et du chantier d'insertion. Utilisant pour la plupart des matériaux de récupération, ces décors et de nombreux sapins ont sublimé la commune en cette période festive et notamment la place Roger Salengro.

Comme chaque année, la municipalité a organisé le concours des maisons illuminées qui récompense les Guesninois contribuant à la décoration de la commune en ornant leurs façades de somptueuses décorations de Noël. (Classement complet ci-contre).



Animations et colis pour nos aînés

Le 7 décembre, la salle des fêtes de Pecquencourt a accueilli avec joie nos aînés de 60 ans et plus pour un repas dansant offert par la municipalité. Une journée de partage et de convivialité toujours très appréciée des Guesninois heureux de se retrouver chaque année pour ce "Banquet des aînés".



Le 9 décembre, les élus ont sillonné les rues de Guesnain pour offrir aux aînés de la commune un colis de Noël, un geste de reconnaissance et d'affection en cette période festive.

Les résidents du Foyer Logements ont partagé un repas festif et convivial le 15 décembre. Ils ont également reçu la visite des élèves de l'école primaire qui les ont égayés avec des chants, de la flûte et même une chanson accompagnée des gestes de la langue des signes, offrant un moment de douceur et de partage.



Goûter de Noël et Conte en Musique

Le 15 décembre, la place Roger Salengro et la Médiathèque ont été le théâtre d'une fin d'après-midi enchantée avec des mascottes venues accueillir les enfants dès la sortie de l'école pour un goûter de Noël suivi d'une lecture du conte "Casse-noisette" en musique. Le tout orchestré par la Maison Pour Tous, l'école de Musique et la Médiathèque.



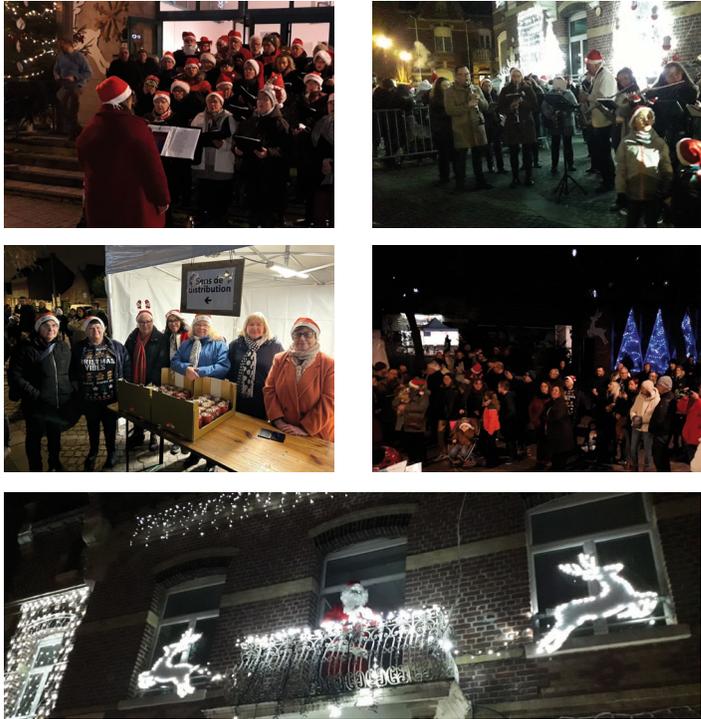
Marché de Noël

Le samedi 16 décembre, la place Roger Salengro, l'Espace Fêtes et Culture Jacque Duclos et la Médiathèque se sont transformés en véritables villages de Noël avec des stands associatifs, des animations musicales, des animations proposées par les différents services municipaux et même des balades en poneys pour le plaisir des petits et des grands.



Descente du Père Noël

Toujours le 16 décembre, la place Roger Salengro a vibré aux sons des chorales et de l'harmonie de l'Accord Musical avant l'arrivée tant attendue du Père Noël, qui a enchanté les enfants présents. Ces derniers ont ensuite bénéficié d'une distribution de friandises par les élus du Conseil Municipal.



Noël dans les associations

Nos associations ont également célébré Noël avec enthousiasme, organisant divers événements pour leurs adhérents, tels que l'Arbre de Noël du SC Guesnain ainsi que son Tournoi de Noël, le challenge interclub du judo club ou encore les visites du Père Noël dans différents clubs (le tennis club, l'ASG...).



Noël dans les écoles

Les 21 et 22 décembre, tous les élèves ont profité d'une animation spéciale. Ceux des écoles maternelles avec le spectacle "Pomme de Pin Deviendra Sapin" de la compagnie Coconut et d'une séance au cinéma Majestic pour les élèves de primaire. Le Père Noël a ensuite fait son passage traditionnel dans les trois écoles de la commune, accompagné par madame TAÏRA, adjointe aux écoles, madame AMADEI, adjointe aux affaires sociales et les membres du Conseil Municipal, distribuant cadeaux et brioches aux enfants émerveillés.



***Ces festivités ont illuminé
notre commune durant tout
le mois de décembre.
Merci à tous ceux
qui ont contribué à rendre
cette période si spéciale !***



RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES



Le 27 février, Madame le Maire et Mauricette CASPERS, Adjointe aux Fêtes et Cérémonies, ont réuni les membres de la commission, le jury et les participants du Concours des maisons illuminées afin d'annoncer le classement et

de remettre les récompenses aux lauréats.

Félicitations à tous les participants qui, nous l'espérons, seront encore plus nombreux en fin d'année 2024.

- 1^{er} : Jean-Pierre TAVERNIER
- 2^{ème} : Tiziana AMADEI
- 3^{ème} : Paul DEPREUX
- ex aequo & Daniel et Régine DRAPIER
- 5^{ème} : Rachid BILEM
- 6^{ème} : Frédéric MAJOT
- 7^{ème} : Coralie LAMBERT
- 8^{ème} : Eddy PECOURT
- 9^{ème} : Jocelyne DEFOSSEZ
- 10^{ème} : Evelyne ANDRZEJEWSKI
- ex aequo & Isabelle MARTINI
- 12^{ème} : Kévin ANSEL
- 13^{ème} : Yann BANCOURT
- 14^{ème} : Thibaut SOVET
- 15^{ème} : Véronique DECOUT

Cérémonie des vœux de madame le Maire



Le 19 janvier, l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos a accueilli un grand nombre de Guesninois pour la cérémonie des vœux de Maryline Lucas.

L'Accord Musical a ouvert la cérémonie suivi d'élèves de l'école primaire qui ont interprété une chanson pleine d'émotions en langue des signes.



Mauricette CASPERS, adjointe aux Fêtes et Cérémonies, a pris la parole pour remercier les participants. Puis, Nayla, membre du Conseil Municipal des Jeunes, a partagé les idées du CMJ pour leurs actions à venir et a présenté



les vœux du CMJ aux membres du Conseil Municipal.

Le discours de Maryline LUCAS a été le moment fort de la soirée. Après être revenu sur l'actualité Mondiale et Nationale, elle a dressé un bilan des actions Guesninoise de l'année 2023 ainsi que des projets en cours et à venir.

La cérémonie s'est terminée avec une dernière prestation de l'Accord Musical puis chacun à eu l'occasion d'échanger lors d'un moment de convivialité.

Commémorations et cérémonies

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre a réuni non seulement les membres du Conseil Municipal, mais également les jeunes élus du CMJ, pour qui cette sortie officielle était une première, ainsi que les représentants du Centre Communal d'Action Sociale, les associations locales, le personnel enseignant et les enfants des écoles.

Le départ du défilé a été donné dans les rues du 11 novembre, une marche empreinte de mémoire, accompagnée par les mélodies de l'Accord Musical, en direction du monument aux morts, symbole de notre devoir de mémoire.



Face à ce monument, la cérémonie fût composée : d'un dépôt de gerbes, geste symbolique de notre gratitude envers ceux qui ont tout donné ; D'un lâcher de pigeons, symbole de paix et de liberté ; des allocutions de Madame le Maire et des Anciens Combattants.

Le 19 mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, gerbes et allocutions furent également de la partie pour la cérémonie face au monument aux morts en compagnie de la FNACA et de l'association du képi au casque.

Classes de neige pour les élèves de CM2

Cette année encore, les élèves de CM2 de l'école élémentaire Marie Curie / Joliot Curie ont eu l'opportunité de partir en classe de neige à Albiez-Montrond, en Savoie dans le chalet "La Pierre aux Fées".

Du 5 au 16 février, ils ont pu profiter, entre amis, des joies du ski sur les pistes de la station alpine.



Encadrés par des moniteurs expérimentés, les enfants ont pu améliorer leurs compétences en ski et s'amuser sur des pistes adaptées à leur niveau.

En plus des activités de ski, ils ont également participé à diverses excursions et aux veillées traditionnelles.

Ce séjour a été une expérience inoubliable pour les élèves, leur offrant des souvenirs précieux et marquants de leur première aventure loin de chez eux pour beaucoup, partagée avec leurs amis au cœur des montagnes.



Festimars le festival culturel Guesnois

A l'occasion de Festimars, l'Espace Fêtes et Culture était très animé les 8 & 9 mars !

Le vendredi soir, nos spectateurs ont été transportés dans un monde de glamour et de divertissement avec le spectacle "Stars Angels". La scène a accueilli un chanteur, un transformiste éblouissant et deux talentueuses danseuses. Revêtus de nombreux costumes étincelants, les artistes ont offert deux heures de performances devant une salle comble, témoignant de l'engouement pour cet événement.



Le samedi était réservé aux jeunes, âgés de 6 à 17 ans, pour une journée remplie d'activités ludiques.

Au programme, un tournoi de foot panna, des démonstrations et initiations au break dance, un château gonflable a offert aux plus jeunes l'opportunité de s'amuser et de se dépenser.

Les amateurs de technologie ont également pu tester des casques de réalité virtuelle, une expérience immersive et captivante, le tout gratuitement !



En outre, du 9 au 19 mars, la Place Roger Salengro a accueilli la fête foraine. Les auto-tamponneuses, les manèges pour enfants, les stands de confiseries et les jeux tels que le tir au fusil ou la pêche aux canards ont enchanté les visiteurs de la ducasse de tous âges.

Portes ouvertes des Assistantes Maternelles Agréées

Le Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal Les P'tits Pieds, réunissant les communes de Guesnain, Masny, Loffre, Lewarde et Bruille-lez-Marchiennes, a accueilli la Journée des Assistantes Maternelles Agréées le samedi 18 novembre, à l'Espace de Vie Sociale Les Galibots à Masny. Cette journée a été l'occasion pour les parents et les enfants âgés de 0 à 6 ans de participer à diverses activités ludiques et éducatives.



Les assistantes maternelles agréées ont proposé une variété d'activités engageantes, comprenant des jeux libres, des séances de maquillage, des informations détaillées sur les différents modes d'accueil disponibles, des ateliers manuels pour stimuler la créativité des enfants, ainsi qu'un parcours motricité pour développer leurs compétences physiques.



De plus, un stand de crêpes était à disposition pour régaler les petits gourmands.

L'accès à cet événement était entièrement gratuit, offrant ainsi l'opportunité aux familles de découvrir le Relais Petite Enfance.

C'était également l'occasion idéale pour les parents et les enfants de rencontrer et de prendre contact avec les assistantes maternelles agréées.



RPE semaine de la Petite Enfance

Le RPE intercommunal "Les P'tits Pieds" a fêté la Semaine de la Petite Enfance du 18 au 25 mars. Pour cet événement, le RPE a mis en place des ateliers qui ont réuni 15 assistantes maternelles, 1 maman et 36 enfants.

Le lundi 18 à Bruille, une fresque murale a été réalisée à la craie et aux aquarelles ainsi qu'une fresque au sol pour les bébés. Le jeudi 21 à Lewarde, Monsieur LUBEK, intervenant musical de l'association ECLIPSE, a permis aux participants de chanter, danser et découvrir les instruments. Quelle ambiance ! La semaine s'est terminée en beauté, le vendredi 22 à Loffre avec un grand parcours de motricité réunissant le matériel de Loffre et celui acheté par le RPE en 2023.

Quel plaisir de voir autant de monde réuni !



Sensibilisation avec Shannarley

L'association Shannarley a eu le plaisir de mener une intervention PECCRAM auprès des enfants de 7 ans du SC Guesnain le 27 février dernier. Le PECCRAM, Programme d'Education à la Connaissance du Chien et au Risques d'Accident par Morsures, est un programme reconnu par l'Éducation Nationale.

L'intervention, menée par Romuald et Nathalie, des membres de l'association formés et diplômés, a permis de sensibiliser les enfants et leurs parents à l'importance de la prévention des accidents liés aux chiens. Cette démarche de sensibilisation est essentielle, notamment auprès du jeune public.



L'ASG refait briller ses étoiles

C'est dans un esprit d'équipe que 16 gymnastes ont participé à la compétition "étoiles secteurs" le 18 février 2024 à Lallaing. Fort de leur travail et de leur détermination, 4 gymnastes sont montées sur les podiums et une a été médaillée. Toutes les gymnastes engagées ont validé leurs étoiles dans leurs degrés respectifs, avec la complicité de leur Moniteur.

9 gymnastes "Jeunesses" :

> 1^{er} degré :

Zoé Guelton - 1^{ère}
Capucine Colasse - 10^{ème}
Zoé Pellicia - 17^{ème}
Céleste Foveaux - 18^{ème}

> 2^e degré :

Chloé Szustakowski - 1^{ère}
Lana Marquilly - 9^{ème}
Léna Dennetiere - 11^{ème}

> En mix 2^e/3^e degrés :

Agate Herbin - 4^{ème}
Capucine Danthois - 6^{ème}

7 gymnastes "Aînées" :

> En mix 2^e/3^e degrés :

Julie Bieczinski - 1^{ère}
Louane Szrama - 5^{ème}

> 3^e degrés :

Hélène Wleklinski - 3^{ème}
Ophélie Saussez

Julie Deleau Dupuis - 9^{ème}

> En mix 3^e/4^e degrés :

Charlotte Kaczka - 8^{ème}

> 4^e degré :

Louise Duez - 5^{ème}

Thierry DERNONCOURT, président du club, tient à remercier tous les participants, le public ainsi que les encadrants, aides plateau, secrétaires et juges du club : Léa, Eloïse, Nathalie, Julien, Françoise, Sandrine, Karine et Benjamin et à féliciter toutes les gymnastes.



EADG assemblée générale

L'Entente Athlétique Dechy Guesnain a récemment tenu son Assemblée Générale Annuelle, pour faire le point sur l'année écoulée et planifier l'avenir. Cette rencontre, qui s'est déroulée en novembre dernier, a été l'occasion de célébrer les succès et les accomplissements de l'association, ainsi que de remercier ceux qui ont contribué à son succès.

Lors de cette assemblée, Maryline LUCAS et Odilon CARRE, adjoint aux sports étaient présents aux côtés de Jean-Jacques KAPOUN, Président du club.

Un des points forts de la réunion a été la présentation du bilan financier. Celui-ci, solide, témoigne de l'engagement du bureau et de la pérennité de l'EADG.

Les différentes sections de l'association ont été mises en lumière : "course", "marche nordique" et "école d'athlétisme" et augurent d'une nouvelle année riche en projet et en événements.

Rendez-vous avec les membres de l'association notamment lors de la prochaine Run Color le 4 mai à l'occasion des festivités du Nain Gaillou.



Championnat de France pour le Judo Club

Les 30, 31 mars et le 1^{er} avril 2024, les championnats de France se sont déroulés à Aubry. Trois judokas du Judo club de Guesnain se sont qualifiés pour y participer. Le samedi 30, dans la catégorie benjamine, URBAIN Zélie a combattu en moins de 40kg, sans monter sur le podium malgré de beaux combats. MANIA Alessya, en moins de 57kg, est devenue championne de France après de très beaux combats. Le dimanche 31 mars, dans la catégorie seniors

kyus plus de 90kg, CORROYER Benoît a terminé 3^{ème} champion de France après 5 combats. Le 1^{er} avril, dans la catégorie vétérans plus de 100kg, CORROYER Benoît a également terminé champion de France en ayant commencé le judo en septembre !

Le Président et son bureau adressent leurs remerciements à COPIN Dylan et VINCENT Morgan pour leur encadrement, leurs conseils et leur bienveillance ainsi que leurs félicitations à Zélie, Alessya



et Benoît pour leurs résultats. Ils leur souhaitent une bonne continuation pour la saison prochaine.



La Municipalité adresse toutes ses félicitations aux jeunes sportifs de ces différentes associations pour leurs résultats.

Téléthon un chèque pour l'AFM

Martine Bouchard, présidente du comité Téléthon de Guesnain, a remis un chèque exceptionnel de 4851,61€ à l'AFM Téléthon soit 937,08€ de plus que l'année précédente. Cette somme a été rendue possible grâce à la mobilisation sans faille de l'association, ainsi qu'au soutien précieux d'autres organismes de la commune ainsi que de la Municipalité.



lors des festivités du Nain Gaillou, en passant par le marché de Noël spécialement dédié au Téléthon et l'organisation réussie d'un couscous dansant, chaque initiative a contribué à cet élan de solidarité. Mais le succès de cette collecte ne s'arrête pas là. D'autres associations Guesninoises ont également apporté leur pierre à l'édifice. La Randonnée Guesninoise a gé-

néreusement reversé 1€ par participant lors de la fête de la rando, tandis que l'Accord Musical a orchestré une rencontre de chorales. L'ASG et bien d'autres ont également apporté leur soutien... Ce chèque remis à l'AFM Téléthon contribuera à soutenir la recherche médicale et l'aide aux personnes atteintes de maladies rares.

Les actions variées entreprises par le comité Téléthon ont porté leurs fruits. De la participation au marché de Noël municipal au stand



Un grand merci à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette collecte.



Pratique interdite brûlage à l'air libre des déchets verts

Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Avec le retour des beaux jours propices au jardinage, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...) sur l'ensemble du territoire régional.

En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant. Selon Santé publique France, la pollution atmosphérique serait à l'origine de 6 500 décès prématurés par an en Hauts-de-France.

Cette pollution est due principalement aux émissions des véhicules, du chauffage, des industries, de l'agriculture mais aussi au brûlage des déchets verts produits par les ménages. Les contrevenants

à cette interdiction s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

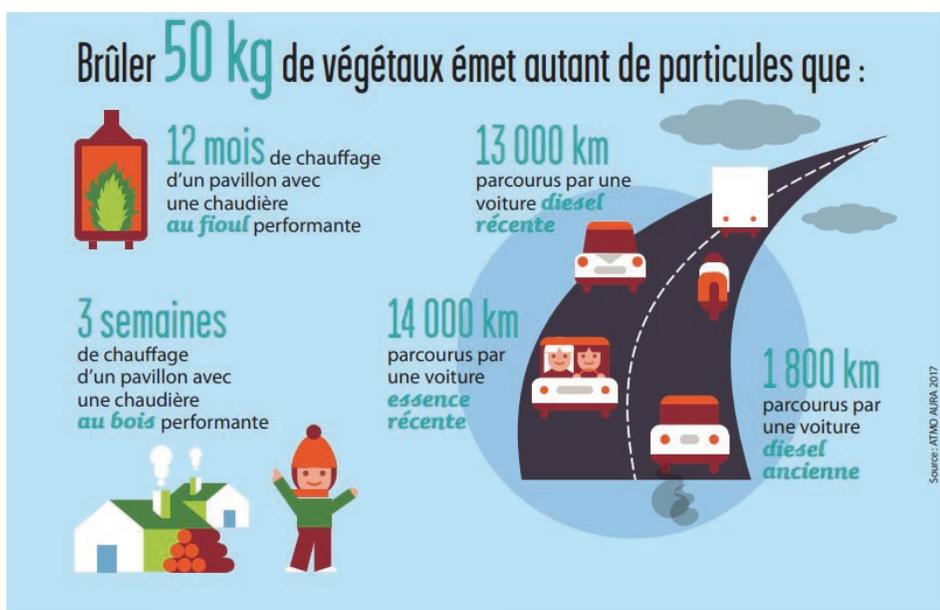
De surcroît, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées.

Des solutions alternatives existent !

Plutôt que de brûler ses déchets, il est possible de les apporter à la déchèterie ou de les composter.

**Déchèterie de Sin-le-Noble
Rue du Bois des rets**

03 21 74 35 99
www.symevad.org



Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant.

> Tondre sa pelouse

Nous vous rappelons que les bruits de tondeuses peuvent être considérés comme du tapage diurne. Nous vous recommandons donc, par souci de courtoisie envers vos voisins, de respecter

les horaires suivants pour vos tontes :

- > du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- > le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- > le dimanche : de 10h à 12h

Initiative Locale de Guesnain quelques changements et des voyages

Depuis le 1^{er} janvier 2024, ILG, à la demande expresse de la CAF, et ce depuis plusieurs années, a désormais son identité et sa cotisation d'inscription propres.

Le conseil d'administration, quant à lui, ne change pas et est toujours à votre disposition pour tout renseignement.

Annie LESUEUR, Présidente
06 83 12 54 63

Régine BOURRADA, Secrétaire
06 20 65 31 74

Madame LESUEUR précise que les ateliers ne changent pas et que l'équipe vous attend nombreux en sculpture, aquarelle, danse, gym, yoga, scrap, composition florale, ikébana, papotage et tout autre atelier que vous aimeriez mettre en place.

En ce qui concerne les voyages prévus en 2024, vous retrouverez le listing et les permanences d'inscriptions ci-contre.

Le bureau remercie les nombreux adhérents qui leur font confiance et leur reste fidèle.

Toutes les permanences d'inscriptions seront tenues à la Salle Maurice Thorez de 14h à 16h aux dates indiquées ci-dessous :

Visite du village de St Joseph

Date : 11 mai 2024
Départ : 8h30
Retour : vers 19h
Tarif : 10€ (bus + visite)

Inscriptions :
> 22 avril : réservé aux adhérents pour qui ce sera le 1er voyage avec ILG
> 29 avril : réservé aux Guesninois
> 6 mai : réservé aux Extérieur

Berck - Journée libre

Date : 6 juillet 2024
Départ : 8h
Retour : vers 20h
Tarif : 5€

Inscriptions :
> 17 juin : réservé aux Guesninois
> 24 juin : réservé aux Extérieur

Wimereux

Date : 29 juin 2024
Départ : 8h
Retour : vers 20h
Tarif : 5€

Inscriptions :
> 3 juin : réservé aux Guesninois
> 10 juin : réservé aux Extérieur

Dieppe - Journée libre

Date : 10 août 2024
Départ : 7h30
Retour : vers 20h
Tarif : 8€

Inscriptions :
> 22 juillet : réservé aux Guesninois
> 29 juillet : réservé aux Extérieur



Foyer logements reprise par ACCESS

Une réunion de concertation a eu lieu au Foyer Logements "Les jours heureux" en présence de Madame le Maire, de Corinne AMADEI, adjointe aux affaires sociales, des résidents, des familles des résidents et de l'association ACCESS futur reprenneur de la gestion de celui-ci.



28 avril 2024

Journée du souvenir des victimes de la déportation

Chaque dernier dimanche d'avril est dédié à la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration ou d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale.

Cette date a été choisie en raison de sa proximité avec les dates de libération de la plupart des camps.

Nous célébrons cette année le 80^e anniversaire de la Libération.

DIMANCHE 28 AVRIL 2024

Rendez-vous à 10h

Rue des Déportés

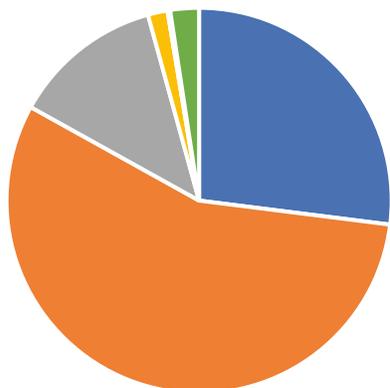
Budget 2024 maîtrise des dépenses malgré le contexte difficile

Lors du Conseil Municipal du 8 avril 2024, Monsieur DOISY, adjoint aux Finances a présenté le compte administratif 2023 et le budget primitif 2024. Ces derniers ont été adoptés, après débat des membres du Conseil.

> Compte administratif 2023 :

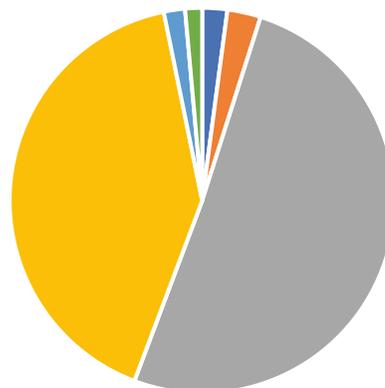
Répartition des sommes dépensées et encaissées de 2023 en pourcentage :

Section de fonctionnement
Dépenses - 4 533 758,56 €



- charges générales - 28,99 %
- frais de personnels - 51,33 %
- gestion courante - 16,18 %
- charges financières - 0,76 %
- charges exceptionnelles - 0,14 %
- amortissements - 2,61 %

Section de fonctionnement
Recettes - 4 842 579,98 €



- remboursements - 1,45 %
- produit de services - 3,96 %
- impôts et taxes - 52,58 %
- dotations et participations - 40,30 %
- autres produits - 1,52 %
- produits exceptionnels - 0,19 %

Les dépenses d'investissement réalisées en 2023 ont été consacrées, entre autres, aux opérations suivantes :

- > la ventilation de la mairie et de la salle des mariages,
- > les matériels pour les espaces verts,
- > les travaux pour l'accessibilité de divers bâtiments communaux,
- > le chantier de la mise en sécurité de la tribune du stade Barran,
- > la réfection de la verrière de la salle Michéa, du préau et de la toiture de l'école Paul Bernard,
- > la continuité du programme de transition énergétique de l'éclairage public (installation de LEDS),
- > l'installation d'un feu tricolore (radar) dans la rue de Bonnières,
- > la réfection des sols des salles de Tennis de Table et de Tennis,
- > l'étude de la mise en sécurité de l'auvent de la salle Michéa,
- > la mise en place d'un columbarium supplémentaire au cimetière.



Eclairage public ↑
passage en LEDS



Réfection du sol ↑
du Tennis de table

Columbarium →



Réfection du sol →
salle de tennis

> Budget primitif 2024 :

Le solde positif 2023 et le résultat antérieur excédentaire permettent de dégager la somme de 528 841 € qui sera reprise pour cet exercice 2024.

Il s'équilibre en section de fonctionnement à 5 199 306 €. L'acte proposé reprend les sommes identiques dépensées ou encaissées en 2023 et en y ajoutant les éléments suivants :

- > les frais supplémentaires dus à l'inflation importante de ces derniers mois seront intégrés : l'alimentation, l'électricité, le gaz...,
- > le changement des ampoules énergivores en leds dans divers bâtiments communaux, pour minimiser les factures énergétiques,
- > les augmentations de salaires des employés ainsi que la prime inflation : tout ceci non compensé par l'Etat
- > le maintien des services proposés aux habitants afin de maintenir le lien social : la petite enfance (accueil, Relais Petite Enfance..), la jeunesse (restauration scolaire, centre de loisirs, classes de neige...), les aînés (banquet, colis...), les fêtes et les cérémonies.

- > la dotation globale de fonctionnement, versée par le Ministère des Finances, reste stable à hauteur d'environ 1 082 830 € : le coût de l'inflation n'étant pas inclus,
- > les intérêts des emprunts se situeront à la somme de 39 585 €. Le poids de la dette (encours) représentera 197 € par habitant alors que la valeur moyenne des villes similaires était de 726 € en 2022,
- > les taux des impôts communaux resteront inchangés, comme c'est le cas depuis 2009.

Cet acte financier conforte également les subventions destinées :

> au Centre communal d'action sociale (CCAS) à hauteur de 385 000 € pour pérenniser ses actions en faveur du lien social et intergénérationnel. En ce qui concerne l'action sociale, il faut rappeler que le CCAS dispose, en effet, d'un budget distinct de celui de la Ville.

> aux associations pour une somme de plus de 84 000 €, un niveau équivalent aux années passées. Il y a lieu de mettre en valeur, les avantages en nature (charges supplétives) accordés par la ville à celles-ci.

Concernant la section d'investissement, elle s'équilibre à 1 418 196,63 €.

Les principales opérations projetées seront :

- > la réfection de toitures (salles Gatien, arrière salle de judo, lanterneau de la salle Henri Martel),
- > le remplacement d'un camion (suite à un vol) et la réparation de la porte détériorée de la cour des ateliers municipaux,
- > les matériels utiles pour les services techniques et du chantier école,
- > les travaux pour réaliser des économies d'énergie : changements de menuiseries à la tribune du stade Barran, à l'école Paul Bernard, remplacement des projecteurs des stades,

- > achat d'un four à la salle des fêtes,
- > acquisition de matériels pédagogiques pour l'école Paul Bernard,
- > la continuité des améliorations de l'éclairage public,
- > des études pour l'évolution du groupe scolaire, sur la toiture de la médiathèque et le devenir de la salle Carpentier,
- > la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Nous chercherons, également, à obtenir, même si cela prend du temps, des subventions pour tous les projets auprès des Institutions susceptibles de financer.

A la lecture des diverses notes financières et au cours des débats, les élus ont eu confirmation que la situation financière de la Ville était saine, avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées, des capacités d'investissement préservées et un endettement en baisse.



Noms de nos rues et bâtiments qui étaient-ils ?

Astronaute, cosmonaute, spationaute

Si étymologiquement les trois appellations n'ont aucune différence ou presque, la course à la conquête spatiale a joué dans ces choix linguistiques. En effet, chaque nom renvoie à la nationalité du lanceur spatial. Ainsi, l'astronaute désigne le membre d'équipage d'un engin spatial américain tandis que le cosmonaute désigne les membres d'équipage de véhicules spatiaux russes. En France, le terme choisi sera spationaute.

A Guesnain, il y a deux rues portant les noms des cosmonautes Youri Gagarine et Valentina Terechkowa. Il y a aussi des rues empruntant les noms d'un astronaute, Alan Shepard, et deux spationautes, Jean Loup Chrétien et Patrick Baudry.



Youri Gagarine - Cosmonaute soviétique, il réalisera le premier vol humain dans l'espace à bord de la fusée Vostok. Au cours du voyage qu'il effectue seul, Gagarine, 27 ans, passe environ une heure et demi en orbite. Il s'agit d'une réussite incontestable pour le programme spatial de l'URSS que salue le président Soviétique Nikita Khrouchtchev ainsi que le président américain John F. Kennedy. Le 14 avril, Youri Gagarine est reçu triomphalement à Moscou, sur la place Rouge, par Khrouchtchev, Léonid Brejnev et par la plupart des responsables soviétiques. Le vol spatial de Gagarine connaît un retentissement énorme en URSS, comme dans le monde entier. La réussite est d'autant plus impressionnante qu'elle intervient seize ans après la fin de la seconde guerre mondiale qui a laissé l'URSS exsangue et ravagée, avec une industrie en ruine et 25 millions de morts.

Youri Gagarine est né le 9 mars 1934 à Klouchino dans l'Ouest de la Russie. Son père, Alexei Ivanovitch Gagarine (1902-1973), est charpentier. Sa mère, Anna Timofeïevna Matveïeva (1903-1984), occupe l'emploi de laitière. En 1941, la guerre éclate avec l'Allemagne nazie : Sa famille et lui subissent l'occupation et la répression des troupes fascistes. Malgré les risques, Youri se livre comme les autres enfants du village à de petits sabotages de la machine de guerre allemande. Un chasseur soviétique endommagé se pose près du village et un avion de secours vient récupérer le pilote peu après. Youri est fasciné par l'avion et les pilotes, dont l'un prend le temps de lui montrer comment fonctionnent les commandes dans le cockpit. Son destin est tracé : il sera pilote de chasse.

Youri, qui n'a plus fréquenté l'école depuis le

début de la guerre, reprend les cours. Il se rend à Moscou, souhaite devenir gymnaste, mais ne trouvant pas de place, entre finalement dans une école d'apprentissage d'une fonderie. Il se distingue et est sélectionné pour entrer à l'Institut technico-industriel de Saratov. Cette école forme des techniciens dans le domaine du machinisme agricole. Il en suit les cours durant quatre années.

À Saratov, il s'inscrit au club de pilotage amateur de la ville. Dès son premier vol à bord d'un Yak-18, il décide qu'il sera aviateur. Par la suite, il mène de front ses études à l'Institut de Saratov et une formation pratique et théorique de pilote.

En octobre 1955, il rentre comme cadet dans une école de pilotage militaire. Son instructeur est impressionné par ses capacités et le recommande pour l'école militaire de pilotage K. E. Vorochilov d'Orenbourg. En octobre 1957, il obtient son diplôme de pilote de chasse sur MiG-155. Il est alors affecté dans une escadrille de chasseurs-intercepteurs à la base aérienne de Luostari.

Le 22 juin 1959, le processus de sélection des premiers cosmonautes du programme spatial soviétique est lancé. Les responsables ont décidé de rechercher leurs candidats parmi les pilotes de l'armée de l'air de préférence novice entre 25 et 30 ans et de petite corpulence compte tenu de l'espace restreint disponible dans la future capsule spatiale. Gagarine, qui mesure 1,58 mètre, satisfait à ces critères. À l'époque de sa sélection Gagarine est un pilote junior avec 250 heures de vol en MiG-15. Les origines sociales ont joué pour lui. Il incarne "l'idéal de l'égalité soviétique".

Le 12 Avril 1961, c'est le grand jour. Il n'y a pas de compte à rebours comme pour les vols américains. Le vol est lancé à l'heure prévue, il est 9H07 (heure de Moscou). Onze minutes après le lancement, le vaisseau est inséré en orbite et entame une révolution autour de la Terre à une altitude moyenne de 250 kilomètres. Youri Gagarine devient le premier homme à voyager dans l'espace. Après une orbite complète, les rétrofusées du vaisseau sont mises à feu pour le freiner, déclenchant la rentrée atmosphérique et le retour sur Terre. Il se pose vers 10h55 dans un champ près d'un ravin non loin de la ville de Saratov. Le premier vol habité a duré 108 minutes dont 89 en orbite terrestre.

Gagarine entamera une tournée mondiale. Il sera nommé responsable de l'entraînement des cosmonautes. Le 27 mars 1968, Youri Gagarine meurt lors d'un vol d'entraînement de routine. Le chasseur à réaction MiG-15 qu'il pilotait s'écrase près de Novossiolovo.



Alan Shepard - Le 15 mai 1961, Alan Shepard monte à bord de la fusée Mercury-Redstone 3 dans une capsule spatiale appelée Freedom 7. Pendant quatre heures, enfermé dans sa capsule, il attend le décollage historique. A 9h34, la fusée s'élève. Shepard atteint rapidement l'altitude de 186 km avant de redescendre en parachute. La capsule spatiale atterrit dans l'océan Atlantique, près des Bahamas avant d'être récupérée sans encombre.

S'il a été devancé par Youri Gagarine, l'Union soviétique ayant mis son engin en orbite autour de la Terre trois semaines avant la NASA, il reste néanmoins le premier Américain à avoir goûté à l'apesanteur. Il effectuera la première mission spatiale habitée qui a atterri avec un pilote toujours dans le vaisseau spatial, et donc le premier vol spatial habité complet. À 47 ans, l'astronaute sera également l'homme le plus âgé à avoir marché sur la Lune et à taper deux balles de golf sur la surface lunaire.

Petit historique des débuts de la conquête spatiale

4 octobre 1957 - Le petit satellite soviétique Spoutnik 1 devient le premier objet satellisé par l'Homme.

3 novembre 1957 - La chienne russe Laïka, premier animal vivant à réaliser une orbite dans l'espace, meurt au bout de quelques heures à bord de Spoutnik 2. Elle est donc, par la même occasion, le premier être vivant à décéder dans l'espace.

1er février 1958 - L'Amérique rentre dans la course de la conquête spatiale en satellisant son premier satellite Explorer 1.

29 juillet 1958 - Création de la NASA, l'agence spatiale des États-Unis.

4 janvier 1959 - La sonde soviétique Luna 1 effectue le premier survol de la Lune et devient le premier objet artificiel en orbite héliocentrique.

13 septembre 1959 - La sonde soviétique Luna 2 est le premier engin spatial à entrer en contact avec un autre corps céleste (la Lune).

7 octobre 1959 - Luna 3 dévoile au monde les premières images de la face cachée de la Lune.

31 janvier 1961 - Premier hominidé envoyé dans l'espace pour un vol orbital, le chimpanzé Ham, lors de la mission Mercury-Redstone 2.

12 avril 1961 - Premier humain envoyé dans l'espace pour un vol orbital, le Soviétique Youri Gagarine, lors de la mission Vostok 1.

5 mai 1961 - Alan Shepard devient le premier Américain dans l'espace (vol suborbital) lors de la mission Mercury-Redstone 3.

Tribunes des groupes du Conseil Municipal

Cet espace est réservé à l'expression des conseillers issus des différents groupes. La responsabilité des propos revenant à leurs seuls signataires. Aucune correction n'est apportée aux textes.

Groupe : Ensemble Solidaires et Responsables pour les Guesninois

La situation financière de la ville est saine grâce à une gestion prudente des deniers de la ville. Cependant, comme toutes les collectivités, la ville est confrontée à un rythme de progression de ses dépenses plus élevé que celui de ses recettes. Des choix audacieux, innovants, ont permis de réduire la consommation d'énergie. L'ensemble des services municipaux s'est mobilisé pour réaliser des économies, sans compter l'engagement des associations guesninoises qui, elles-mêmes sensibilisées, ont contribué à l'effort collectif. En finalité, nous avons pu assurer pour l'instant le maintien des services proposés aux habitants afin de maintenir le lien social.

Nous partageons la position de l'association des maires de France qui a tiré la sonnette d'alarme en mettant en lumière la capacité de maintenir les services publics locaux. L'État demande toujours plus aux collectivités locales qui ne peuvent pas tout faire ! Nous avons besoin de moyens pour maintenir

nos services publics qui ont une importance capitale pour le quotidien et le bien-être de tous. Sans un soutien significatif de l'État pour répondre aux attentes de nos concitoyens, nos communes sont en danger et nous devons les sauver car elles représentent l'essence même de la République au plus près de nos territoires.

De l'argent il y en a : l'État verse chaque année 200 milliards aux entreprises, s'assoit sur 4,5 milliards en ne rétablissant pas l'ISF et laisse 100 milliards d'évasion fiscale.

Pour autant, le groupe majoritaire a pris ses responsabilités et, comme depuis 2009, a décidé lors du vote du budget de ne pas augmenter les taux de fiscalité communaux. Mais attention : l'État a ordonné l'actualisation des bases qui servent au calcul des impôts et ce à hauteur de 3,9 %. Les habitants vont donc voir, du fait de l'État, leur taxe foncière augmenter.

Pour le groupe, Alain PILNIAK

Groupe : Guesnain, Notre Ville, Votre Avenir

FACE À L'INSÉCURITÉ CROISSANTE

Dans les rues autrefois paisibles de notre commune, une réalité sombre prend racine, alimentée par l'augmentation du trafic de drogue et une vague d'insécurité qui semble ne connaître aucune limite. Une situation qui atteint désormais des proportions alarmantes, touchant les plus vulnérables parmi nous.

Le dernier événement en date, l'agression brutale d'une personne âgée chez elle a choqué les Guesninois et Guesninoises.

Une nouvelle fois, Guesnain est sous les feux de l'actualité pour des faits divers et voit son image ternie.

Pourtant, face à cette montée de l'insécurité, la réaction de la majorité municipale en place semble insuffisante.

Il est temps d'exiger plus. Plus d'engagement, plus d'action, et plus de responsabilité de la part de la majorité municipale en place. Ils ne peuvent plus fermer les yeux sur la réalité de l'insécurité qui nous entoure.

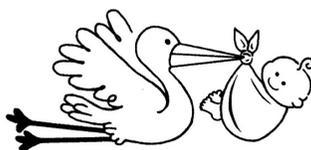
Il est temps, Madame le Maire, de dépasser les discours et de privilégier l'action concrète.

DEVRED Sylvain

Groupe : Notre Parti, C'est Guesnain

Naissances Ils sont arrivés

Marcel DUPAS, né le 18 décembre 2023
Kacim BENAÏSSI, né le 21 décembre 2023
Lyam MARTIN, né le 26 décembre 2023
Mathéo HUART VANTIEGHEM, né le 26 décembre 2023
Léana BONNET FRÉNOIS, née le 30 décembre 2023
Thiago CUVILLEZ, né le 5 février 2024
Alya FERAHTIA, née le 19 février 2024
Oliver DEWAELE, né le 4 mars 2024
Halima AYAD-ZEDDAM, née le 5 mars 2024
Jules LEROY, né le 9 mars 2024
Menzo JOLY, né le 13 mars 2024
Louna FAUQUENOY, née le 16 mars 2024
Niya AIT ALI, née le 18 mars 2024
Iris CARON, née le 19 mars 2024
Amjad BOUMHARA, né le 21 mars 2024
Capucine PETIT, née le 28 mars 2024



Parrainages civils

Tiziano & Giliana MIGANI,
 le samedi 28 octobre 2023,
 par Maryline LUCAS, Maire



Lyvio BLANCHET,
 le samedi 23 mars 2024,
 par Mauricette CASPERS,
 Adjointe au Maire

Décès Ils nous ont quitté

Didier SCHIFFLER,
 époux de Dominique SIKA,
 décédé le 19 octobre 2023

Jacques GHOMID,
 époux de Fabienne TICHANT,
 décédé le 26 octobre 2023

Robert LEWANDOWSKI,
 décédé le 23 octobre 2023

Liliane DUBRULLE,
 veuve de Louis TURCHET,
 décédée le 1er novembre 2023

Cécile BLASZCZYK,
 veuve de Camille WIDIEZ,
 décédée le 7 novembre 2023

Saïd HAMADACHE,
 veuf de Fatma BECHIKHI,
 décédé le 21 novembre 2023

Miloud BAOU,
 époux de Fatima SERGHINI,
 décédée le 3 décembre 2023

Karelle DUBART,
 décédée le 10 décembre 2023

Eric TURCHET,
 partenaire de PACS de Estelle
 SZELANGIEWICZ,
 décédé le 13 décembre 2023

Christian KWIATKOWSKI,
 décédé le 19 décembre 2023

Fatima ROUZI,
 veuve de LAASSIRI Brik,
 décédée le 24 décembre 2023

Daniel DELANNOY,
 époux de Monique DUBOIS,
 décédé le 27 décembre 2023

Véronique HOLLEVILLE,
 veuve de Michel BOUDJEMAA,
 décédée le 30 décembre 2023

Chantal BAILLARD,
 veuve de Pascal HALLUIN,
 décédée le 1er janvier 2024

Daniel JURASIK,
 époux de Jeannine STEMPIN,
 décédé le 1er janvier 2024

Virginie DUMOLIN,
 épouse de Christophe MOLON,
 décédée le 7 janvier 2024

Czeslawa SPRUTTA,
 veuve de Edmond JANKOWSKI,
 décédée le 9 janvier 2024

Gérard POLOWCZYK,
 époux de Marie WINOGRODZKI,
 décédé le 13 janvier 2024

Lina SILVESTRIN,
 veuve de Paul QUITTET,
 décédée le 23 janvier 2024

Josiane DUCATILLION,
 épouse de André DELVINCOURT,
 décédée le 2 février 2024

Marie-Madeleine COLLE,
 veuve de Robert PÉCOURT,
 décédée le 5 février 2024

Jean-Yves DUCATILLION,
 décédé le 22 février 2024

Eveline GOLIK,
 divorcée de Jean VILLON,
 décédée le 13 mars 2024

Mariages

Jérôme POUPART
& **Nathalie VAILLANT**

le samedi 16 décembre 2023,
par Maryline LUCAS, Maire

Joël DURIEU
& **Sylvie PETIT**

le samedi 20 janvier 2024,
par Marylène TAÏRA,
Adjointe au Maire

Fabien VASSEUR
& **Marceline WACHEZ**

le samedi 17 février 2024,
par Bernard DOISY,
Adjoint au Maire

Kévin LAGACHE
& **Wendy GYSELINCK,**

le samedi 24 février 2024,
par Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM,
Adjoint au Maire

Noces d'or

Humberto BANDINI
& **Dominique NUTER,**
le samedi 2 décembre 2023,
par Maryline LUCAS, Maire

François LEGRAND
& **Myriam LEFRANÇOIS,**
le samedi 10 février 2024,
par Maryline LUCAS, Maire

Bernard FOVEAUX
& **Claudine VILAIN,**
le samedi 2 mars 2024,
par Maryline LUCAS, Maire



Noces de diamant

Gérard CRÉPIN
& **Eliane LOLLIVIER,**
le 13 janvier 2024,
par Maryline LUCAS, Maire



Semaine du sport et du bien-être en juin

La commune de Guesnain se prépare à une semaine dédiée à la santé, au bien-être et à l'épanouissement personnel. Du 15 au 21 juin, un éventail d'activités enrichissantes et divertissantes est prévu pour tous les citoyens souhaitant s'engager dans une démarche de mieux-être.



Samedi 15 juin - Prévention Santé et Bien-être

/ 14h-18h

La semaine débutera avec une brocante, sur la place Roger Salengro, spécialement dédiée aux articles de sport et de bien-être, offrant ainsi l'opportunité de dénicher des trésors pour une vie plus saine et active. Rendez-vous à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos pour des ateliers axés sur le bien-être et la prévention santé, comprenant des stands animés par des professionnels de la prévention (CPTS), du yoga, de la gym douce, de l'aromathérapie, de l'ikébana et de la sophrologie.

Dimanche 16 juin - Sport en Plein Air

/ 9h-12h

Le dimanche matin, le Parc Pécourt sera le théâtre d'activités sportives en plein air. De la dynamique du canicross à la balade tranquille en cyclo, en passant par la vitalité de la marche nordique, il y en aura pour tous les goûts et tous les niveaux.

Lundi 17 juin - Sculpture et Poterie pour Tous

/ 14h-17h

Sur la Place Roger Salengro, laissez libre cours à votre créativité avec des ateliers de sculpture sur béton cellulaire à partir de 10 ans et de poterie. Une occasion parfaite pour explorer vos talents artistiques et modeler votre propre chef-d'œuvre.

Mardi 18 juin - Peinture à Portée de Tous

/ 14h-17h

Le mardi après-midi, venez découvrir le monde de la peinture à travers des démonstrations et des initiations à l'aquarelle, à la peinture sur soie et à la peinture à l'huile. Des stands animés par des passionnés vous guideront dans cette exploration artistique sur la Place Roger Salengro.

Mercredi 19 juin - Danse Moderne/Jazz pour Tous

/ 14h-17h

L'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos sera dédié à la danse Moderne/Jazz. Que vous soyez débutant ou expérimenté, venez vous initier à ce style dynamique et expressif, ou simplement contempler les démonstrations.

Jeudi 20 juin - Olympiades de l'École Marie et Joliot Curie

Les enfants de l'école Marie et Joliot Curie prendront part à des olympiades excitantes, mettant en valeur leurs talents athlétiques et leur esprit d'équipe. Un après-midi plein de défis et de rires qui promettra des souvenirs inoubliables.

Vendredi 21 juin - Guesnain a un Incroyable Talent / Fête de la Musique

/ 17h

La semaine se clôturera en beauté avec la remise des médailles des olympiades aux élèves de CE2 de l'école primaire, suivie d'une soirée vibrante pour la Fête de la Musique sur la Place Roger Salengro. Ne manquez pas les performances exceptionnelles de "Guesnain a un Incroyable Talent", ainsi que les concerts et les prestations sur la scène ouverte.

Exposition - Délice et Gastronomie en Hauts de France

Vous pourrez profiter lors de cette semaine de l'exposition "Délices et Gastronomie en Hauts de France" à la Médiathèque, pour découvrir les saveurs locales qui nourrissent corps et esprit.

**Rejoignez-nous pour une semaine de sport,
de bien-être et de convivialité à Guesnain !**

Fête du Jeu le 1^{er} juin

La 7^{ème} édition de la "Fête du Jeu" de la Médiathèque revient cette année à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos le samedi 1^{er} juin dès 14h. C'est l'occasion parfaite de partager un après-midi de divertissement en famille ou entre amis.

Au cœur de cette journée, les jeux de société seront à l'honneur. Amateurs et passionnés seront là pour vous présenter et expliquer les règles d'une multitude de jeux disponibles sur place. Peu importe votre âge, que vous soyez adulte, adolescent ou enfant, il y en aura pour tous les goûts.

En plus des jeux de société, vous aurez l'opportunité de vous initier au pilotage de voitures radiocommandées. Il y aura également des jeux d'estaminet et des jeux géants pour votre plaisir. Sans oublier le puzzle participatif tant attendu qui sera bien évidemment de la partie ! Pour les plus jeunes, un parcours de motricité sera mis en place en collaboration avec le Relais Petite Enfance, permettant aux enfants de se dépenser et de s'amuser. Sur place, une buvette et des stands de restauration vous permettront de vous désaltérer et de vous régaler à tout moment.

L'entrée à la Fête du Jeu est gratuite pour tous, alors n'hésitez pas à venir nombreux pour partager un moment convivial et ludique.



Un cadeau pour la Fête des mères

A l'occasion de la fête des mères, le 26 mai prochain, la Municipalité offrira un cadeau aux mamans Guesnoises.

Pour en profiter, il suffira de vous présenter à l'espace Fêtes et Culture Jacques Duclos avec votre livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois aux dates et horaires ci-dessous :

- > Lundi 27 mai
- > Mardi 28 mai
- > Jeudi 30 mai
- > Lundi 3 juin

de 9h30 à 12h
et de 14h à 16h



- Avril -

Dimanche 28 avril 10h

Journée de la Déportation

Organisé par la Municipalité
Rue des Déportés - Monument aux Morts (rue Bacquet)

- Mai -

Mercredi 1^{er} mai 10h45

Fête du travail

Organisé par la Municipalité
Parc Pécourt (rue Gagarine) - Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos

Samedi 4 & dimanche 5 mai

Festivités du Nain Gaillou

Organisé par la Municipalité
Parc Pécourt

Mercredi 8 mai 10h

Capitulation de l'Allemagne Nazie

Organisé par la Municipalité
Parking Colombus - Monument aux Morts (rue Bacquet)

Vendredi 24 mai 17h30

Distribution : Fête des mères

Organisé par la Municipalité
Foyer Logements

27, 28, 30 mai & 3 juin

Distribution : Fête des mères

Organisé par la Municipalité
Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos

- Juin -

Samedi 1^{er} juin 14h

Fête du jeu

Organisé par la Médiathèque
Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos

Dimanche 9 juin

Élections européennes

Bureaux de votes

Du 15 au 21 juin

Semaine du Sport et du Bien-Être

Vendredi 21 juin

Fête de la musique

Place Roger Salengro



- Festivités du Nain Gaillou -

En cette année olympique, un week-end divertissant se prépare avec les Festivités du Nain Gaillou qui se dérouleront les **4 et 5 mai au Parc Pécourt**. Organisé par la municipalité, cet événement promet une programmation riche en divertissement et en tradition pour le plus grand plaisir de tous.

Samedi 4 mai / 14h - Cérémonie d'inauguration

La première journée, le samedi 4 mai, débutera dès 14h avec une **cérémonie d'inauguration** en présence de Gaillou et de Maud, les géants de la ville, de l'Accord Musical et des membres du Conseil Municipal. Cette ouverture marquera le lancement des festivités et l'ouverture des **stands des associations et des services municipaux**, offrant ainsi un éventail d'activités pour tous les goûts.

15h - Run Colors

La **"Run Colors"** organisée par l'EADG débutera à 15h. Que ce soit en courant ou en marchant, les participants suivront le chemin tout en étant aspergés de poudres colorées.

16h - Les Nains-lympiades

Nouveauté cette année avec les **"Nains-lympiades"** dès 16h. Chaque stand proposera une équipe qui participera aux olympiades de Gaillou, des défis ludiques et hilarants qui donneront lieu à une compétition dans une ambiance conviviale et bon enfant !

17h30 - Concert tribute d'Indochine

La journée se terminera en musique, à 17h30, avec le **concert tribute d'Indochine** "Black City".

Dimanche 5 mai / 7h à 15h - Brocante

Le dimanche 5 mai débutera dès 7h avec une **brocante** qui animera le parc jusqu'à 15h, offrant ainsi l'occasion aux chineurs de dénicher des trésors.

11h - Concours de chant

À 11h, les talents des plus jeunes seront à l'honneur avec un **concours de chant** réservé aux enfants âgés de 6 à 14 ans.

15h à 17h - Défilé des géants

En fin d'après-midi, de 15h à 17h, la ville vibrera au rythme du **défilé**, de la **ronde des géants** et de la traditionnelle mise à feu du **bûcher de la sorcière**.

Le cortège du défilé débutera devant le Foyer Logement rue de Beaumont pour ensuite emprunter les rues de Sèvres, Saint Ouen, Saint Denis, Bougival, Bonnières, Youri Gagarine et enfin entrer dans le Parc Pécourt.

